

# Une convention internationale pour lutter contre le cybercrime | Le Net Expert Informatique

	Une convention internationale pour lutter contre le cybercrime
--	--

En avril 2015, la société Symantec spécialisée dans la sécurité informatique présentait son rapport annuel. Selon ses dires, en 2014, 317 millions de nouveaux programmes malveillants auraient été créés au niveau mondial. Enfin, faut-il rappeler ce qui est arrivé à nos amis de TV5 Monde, il y a de cela quelques semaines ? Ecran noir pour la chaîne les 8 et 9 avril 2015. Sans que pour le moment on sache d'où vient l'attaque.

C'est une évidence, la cybercriminalité est en pleine croissance. Multiforme, mondialisée, l'œuvre d'un petit génie malfaisant, ou d'organisations criminelles quand il ne s'agit pas d'une nouvelle arme d'Etat. Une pieuvre, Octopus...

#### La Convention de Budapest

Pour le moment, le seul grand texte international existant dans le cadre de la lutte contre ce type de criminalité est l'œuvre du Conseil de l'Europe. Signée à Budapest en novembre 2001, la convention traite des infractions possibles à l'égard des droits d'auteur, de la sécurité des réseaux informatiques, des fraudes en général et aussi à la lutte contre la pornographie infantile. Un texte unique en son genre, qui dépasse le seul cadre du Conseil de l'Europe. Puisque déjà 66 pays du monde entier ont adhéré. Dernier en date, il y a de cela quelques jours le Sri Lanka.

Que ce soit le Conseil de l'Europe qui est en pointe dans ce combat ne paraît pas illogique. Comme le rappelle le spécialiste de cette lutte au sein du Conseil de l'Europe, Alexander Seger, ce sont les droits de l'Homme et la démocratie qui sont en danger.

Ce texte permet avant tout de mener la bataille du droit. Il n'a pas de rapport avec les lois en cours sur le renseignement et qui font beaucoup la Une dans de nombreux pays dont la France. En revanche, devant la croissance de ce type de criminalité et le développement toujours plus rapide de la technique, ce texte doit constamment évoluer de même que les pratiques des autorités. Ainsi le Conseil de l'Europe vient-il de créer à Bucarest un bureau destiné à encadrer et à proposer une aide technique aux juristes ou aux politiques lancés dans ce combat.

De même, tous les 18 mois, une grande réunion internationale se tient avec tous les acteurs concernés. C'est cette réunion qui répond au doux nom d'Octopus. La dernière se tient à Strasbourg ces jours-ci. Ces conférences permettent de faire le point sur de nouvelles pratiques problématiques qui apparaissent. Ainsi sur le droit des victimes passablement oubliées pour le moment ou bien encore, et ce sera le thème principal des travaux, sur la difficulté pour la justice de trouver des preuves informatiques. Dans quel disque dur les trouver, quel nuage explorer ? En rappelant à nouveau qu'il ne s'agit là que d'un texte portant sur le judiciaire.

Il y a quelques semaines, à La Haye, s'est tenu également une Conférence mondiale sur le Cyber espace 2015. Cette rencontre qui prend en compte les extraordinaires possibilités qu'offre internet avait pris en compte également la question de la sécurité qui doit régner dans le cyberspace. La prise de conscience est donc bien là, il faut espérer que les techniques des criminels quels qu'ils soient n'aillent pas en se développant plus vite que les solutions. Or, et l'on revient à l'étude annuelle de Symantec, il faut désormais aux éditeurs de logiciels beaucoup plus de temps pour créer et déployer des correctifs en cas de faille sécuritaire.

Et s'il fallait vous convaincre du problème, un dernier exemple, celui des « rançongiciels ». Ils prennent le contrôle de vos PC et vous piquent littéralement vos données rendues plus tard contre rançon. Une entreprise française s'est vu réclamer ainsi 90.000 euros.

Et vous, si vous êtes amateurs de pizzas, vous risquez gros...

Lire la suite...

---

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

---

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

---

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://geopolis.francetvinfo.fr/une-convention-internationale-pour-lutter-contre-le-cybercrime-65027>